

Nouveau référendum en Calédonie : votez pour la France !



Article rédigé par *Riposte Laïque*, le 22 septembre 2020

Source [Riposte Laïque] Prolongement à la très pertinente tribune du Monde du 17 septembre ! Nous Calédoniens

Le samedi 5 septembre 2020, Le Monde a publié un article faisant état de tensions en Nouvelle-Calédonie à l'approche d'une deuxième consultation (1) sur l'indépendance éventuelle de la Nouvelle-Calédonie.

Dans l'hypothèse d'un oui majoritaire, il est question d'une part d'une période transitoire (2) et d'autre part de la possibilité d'accorder la double nationalité à certains (si ce n'est à tous?) des ressortissants de l'éventuel nouvel État.

Je me targue de réfléchir depuis près de 40 ans (3) à la question et m'apprêtais en conséquence à exprimer mon indignation à la lecture d'une prose, sacrifiant à l'habituelle langue de bois en citant tout particulièrement un incertain Mathias CHAUCHAT, professeur paraît-il à Nouméa ! Vient heureusement à la rescousse, une tribune parue dans l'édition du jeudi 17 septembre "Nous, Calédoniens".

Quatre éminentes personnalités remettent fort à propos les pendules à l'heure.

En exergue "la prose anticoloniale venue de métropole nous indignent car elle nous déresponsabilise".

Morceau choisi :

"Nourrir un discours de victimisation des Calédoniens d'origine kanak, qui en 2020 seraient les délaissés de l'Etat colonial, est non seulement une contre-vérité absolue... mais entretient l'idée que tout mérite réparation, que tout est du".

Bravo à Jenny BRIHA, Louis LAGARDE, Emmanuel TJIBAOU et Jean-Marie WADRAWANE qui poussent l'audace jusqu'à considérer : "Voilà comment une posture anticoloniale à la Plenel, nourrie d'une mauvaise conscience aussi compréhensible qu'inutile, entretient par sa prétendue bienveillance un paternalisme tout-à-fait colonial".

Que l'on permette d'ajouter à celui qui s'est rendu en 1998 et 2000 à Anjouan, où il a pu constater l'omniprésence du drapeau bleu-blanc-rouge (jusqu'au sommet des mosquées) que la question d'une possible émergence de la KANAKY est en réalité encore bien plus angoissante que l'on imagine ! Dans l'hypothèse d'un oui à 51% (ouf ! nous y voilà !) voire bien davantage, comment résoudra-t-on cette inextricable question de l'inévitable double-nationalité qu'il faudra en fin de compte accorder à l'écrasante majorité de la population locale.

Va-t-on honteusement réintroduire une distinction, avec les inévitables relents de colonialisme, entre les Calédoniens de droit coutumier et ceux de droit commun ?

Les descendants, à Bourail notamment, des déportés kabyles du dix-neuvième siècle pourront-ils automatiquement prétendre à conserver la nationalité française tout comme les descendants des pieds-noirs venus sur le Caillou à partir du début des années soixante ?

Et les métis de toutes sortes ? Et les réfugiés du Vanuatu ?

Sans compter bien d'autres situations : une militaire kanak, de passage à Colmar, m'a affirmé il y a peu que les réfugiés kanaks de Belep des années quatre-vingt n'étaient toujours pas rentrés chez eux !

Au fait, les partisans d'une double-nationalité franco-kanake (et en avant ! Après les double-nationaux franco-grands comoriens et franco-algériens !) n'émettent pas pour rien cette revendication. Elle découle surtout du souci de permettre aux jeunes kanaks de poursuivre sans entraves leurs études en métropole et à

une quantité pas négligeable du tout de continuer à servir l'armée française (et accessoirement de leur assurer des subsides à eux et à leurs familles !).

Et que dire des problèmes de langues : en cas d'indépendance mes chers compatriotes kanaks pas question de s'endormir sur vos lauriers : il faudra d'arrache-pied s'atteler à l'apprentissage de langues étrangères : bichalamar, anglische, chinois, japonais, javanais et que sais-je ?

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)